



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



08670-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.290/3  
18 janvier 1979

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Deuxième Réunion du Groupe de l'industrie  
du cuir et des articles en cuir

Vienne (Autriche), 5-7 février 1979

POUR EXAMEN

QUESTIONS QUE LE SECRETARIAT PROPOSE D'EXAMINER  
LORS D'UNE DEUXIEME REUNION DE CONSULTATION  
SUR L'INDUSTRIE DU CUIR ET DES ARTICLES EN CUIR \*

\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DE MATIERES

	<u>Page</u>
Introduction	3
<u>Question 1.</u> Perspectives d'accroissement et d'amélioration des ressources en cuirs et peaux bruts, eu égard aux principales contraintes qui pèsent sur leur économie	4
Statistiques et information	4
Problèmes économiques et solutions possibles	5
Centres régionaux pour le cuir	8
<u>Question 2.</u> Perspectives offertes et problèmes posés pour ce qui est de la fabrication d'articles en cuir dans les pays en développement et division internationale actuelle du travail	11
Composition des exportations du secteur des cuirs et peaux et du cuir fini des pays en développement d'Afrique et d'Amérique latine, 1970 et 1977	13
Commerce des cuirs et peaux, du cuir fini et des articles en cuir des pays les moins avancés	14
<u>Question 3.</u> Perspectives de libéralisation du commerce international des cuirs et peaux bruts, du cuir fini et des articles en cuir, et questions liées aux obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce	18
Montée du protectionnisme	18
Pratiques commerciales	19
Orientation nouvelle du commerce	20

### Introduction

1. En se fondant sur les recommandations formulées à la première Réunion du Groupe de l'industrie du cuir, qui s'est tenue du 5 au 7 janvier 1976, le Secrétariat a retenu quatre questions qu'il propose d'examiner lors d'une deuxième Réunion de consultation. Le Groupe est invité à étudier ces questions et à formuler des recommandations à leur sujet.

Question 1 : Perspectives d'accroissement et d'amélioration des ressources mondiales en cuirs et peaux bruts, eu égard aux principales contraintes qui pèsent sur leur économie.

Question 2 : Perspectives offertes et problèmes posés pour ce qui est de la fabrication d'articles en cuir dans les pays en développement et division internationale actuelle du travail.

Question 3 : Perspectives de libéralisation du commerce international des cuirs et peaux bruts, du cuir fini et des articles en cuir, et questions liées aux obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce.

Question 4 : Proposition de programme coordonné d'assistance technique à long terme à exécuter conjointement par l'ONUDI, la PAC et d'autres organismes pour améliorer le système actuel de statistiques et d'information en vue d'élaborer des normes internationales cohérentes dans le secteur considéré.

2. Pour guider le Groupe dans ses travaux, le Secrétariat a suggéré, dans le présent document, les divers points à examiner au titre de chaque question.

3. Le Groupe de l'industrie du cuir est invité à examiner a) Les quatre questions proposées par le Secrétariat et b) d'autres questions touchant l'industrie du cuir et des articles en cuir que ses membres pourraient eux-mêmes proposer d'examiner, ainsi qu'à donner son avis à leur sujet.

4. En outre, le Groupe de l'industrie du cuir devra notamment :

- a) Indiquer les questions prioritaires qui mériteraient, selon lui, d'être examinées en détail lors d'une deuxième Réunion de consultation;
- b) Préciser sous quelle forme le Secrétariat pourrait soumettre ces questions à la deuxième Réunion de consultation;
- c) Résumer les débats sur les autres questions qu'il aura examinées lors de sa Réunion.

Question 1. Perspectives d'accroissement et d'amélioration des ressources en cuirs et peaux bruts, eu égard aux principales contraintes qui pèsent sur leur économie

5. La question de l'offre et de la qualité des cuirs et peaux bruts se présente sous un double aspect :
- a) Amélioration des données statistiques et de l'information sur les cuirs et peaux, et
  - b) Atténuation des problèmes qui se posent sur le marché des cuirs et peaux.
6. Ces deux aspects de l'économie des cuirs et peaux constituant les principales contraintes qui pèsent sur l'offre et sur la qualité des matières premières, il convient de les examiner à l'échelon international.
7. A la première Consultation gouvernementale ad hoc sur les cuirs et peaux, que la FAO a organisée à Rome du 17 au 20 octobre 1978, ont été examinées et recommandées des mesures propres à résoudre les questions évoquées plus haut et des problèmes connexes<sup>1/</sup>. A cette réunion, il a été recommandé de redoubler d'efforts pour combler les lacunes qui existent dans les données statistiques de la FAO sur la production, le commerce et la consommation de cuirs et peaux et de produits dérivés. Il a également été recommandé d'accroître encore l'exactitude des informations dont dispose la banque de données de la FAO, de façon que les statistiques des pays en développement deviennent aussi bonnes et aussi exactes que celles des pays développés.

Statistiques et information

3. Pour faciliter les comparaisons entre le secteur des matières premières et celui des produits ouvrés, au niveau national comme au niveau international, les participants à la Consultation de la FAO ont défini et recommandé les quatre mesures fondamentales ci-après :
- a) La FAO devrait, à l'avenir, choisir une caractéristique commune - le mieux serait qu'elle retienne la surface - pour toutes les statistiques sur les cuirs et peaux et sur les produits ouvrés. Si cela s'avèrait trop difficile, il faudrait qu'elle continue à mettre à jour ces données en utilisant les

<sup>1/</sup> FAO, CCP : HS 78/Rep. 1 et 2, 20 octobre 1978.

- caractéristiques et les unités employées actuellement. On s'est accordé à reconnaître que la réponse à la question de savoir si le Secrétariat de la FAO parviendrait à retenir la surface comme caractéristique commune dépendrait dans une large mesure des progrès accomplis en ce qui concerne les points ci-après;
- b) Le Secrétariat devrait s'efforcer de mettre au point, à l'échelon national, les coefficients de conversion nécessaires pour exprimer toutes les données concernant les cuirs et peaux bruts, le cuir en croûte et le cuir fini à l'aide d'une seule unité, ce qui faciliterait beaucoup l'application de la mesure ci-après;
  - c) Pour faciliter encore les comparaisons, le Secrétariat devrait élaborer un modèle normalisé de présentation des données qui permettrait d'établir des comparaisons entre les secteurs des cuirs et peaux bruts et des industries de transformation de pays différents. Il faudrait envoyer ce modèle aux gouvernements, aux organisations internationales et aux associations commerciales et industrielles en les invitant à fournir les données chiffrées demandées dans ce modèle. Il a été jugé indispensable de veiller, lors de l'élaboration de ce modèle normalisé, à ne pas le compliquer exagérément ni l'allonger indûment de façon qu'il demeure d'un maniement commode pour les destinataires;
  - d) Afin de disposer des bases nécessaires pour une modification éventuelle des classifications et de la nomenclature du commerce international utilisées actuellement, il a été jugé nécessaire de commencer à s'interroger sur leur adaptation à l'évolution de la composition et des caractéristiques du commerce avec le temps.

#### Problèmes économiques et solutions possibles

9. Un des principaux facteurs qui influent sur l'offre et sur la qualité des cuirs et peaux bruts est le taux de récupération de ceux-ci après abattage des bêtes, notamment dans de nombreux pays en développement. L'absence d'infrastructure pour le traitement et la commercialisation des sous-produits animaux dans beaucoup de ces pays s'est traduite par des insuffisances plus ou moins graves dans les domaines de la récupération,

de la conservation, du transport et de la commercialisation des cuirs et peaux. Un des moyens d'atténuer les problèmes d'approvisionnement et de prix qui se posent à l'industrie du cuir dans le monde entier étant d'accroître le volume de l'offre, il faudrait s'efforcer, de façon concertée et suivie, d'éliminer le gaspillage. A cet égard, le Groupe pourrait également examiner s'il serait nécessaire que l'industrie de la viande soit représentée en son sein, étant donné que le cuir est un sous-produit de cette industrie.

10. Il convient toutefois de reconnaître que dans de nombreux pays en développement, il faudra beaucoup de temps pour organiser l'abattage dans des installations bien équipées. Comme dans nombre de ces pays le secteur agricole demeurera composé en grande partie de petits exploitants utilisant des boeufs ou des buffles comme animaux de trait et élevant quelques chèvres et quelques porcs presque exclusivement pour leurs propres besoins, l'abattage demeurera essentiellement artisanal. Les progrès de l'industrialisation et de l'urbanisation entraîneront un élargissement du marché de la viande, comme cela se produit actuellement dans de nombreux pays en développement, mais il s'agit d'un processus de longue haleine. En attendant, il faudra néanmoins déployer des efforts, soutenus pour faire comprendre aux bouchers organisés ou non que les cuirs et peaux enlevés et conservés convenablement peuvent se vendre à un meilleur prix.

11. Ces derniers temps, le marché des cuirs et peaux est demeuré ferme grâce à la forte demande, notamment dans les pays où leur commerce est libre. Les hausses de prix pourraient être suffisantes pour inciter les producteurs de porcs à envisager d'enlever la peau des animaux pour la vendre. Bien que la peau soit traditionnellement vendue avec la viande dans de nombreux pays, on pourrait tenter de déterminer toutes les possibilités qui s'offrent à l'industrie du cuir d'obtenir au moins une certaine proportion de ces peaux.

12. Les interdictions d'exporter et les droits d'entrée imposés par des pays en développement pour les cuirs et peaux bruts ont eu divers effets néfastes sur le marché. La contrainte ainsi imposée en réservant les matières premières aux seuls tanneurs locaux empêche d'en maximiser la valeur comme le permettrait leur transformation en cuirs finis ou en articles manufacturés. Le fait que les caractéristiques et la qualité des cuirs et peaux varient considérablement d'un pays à l'autre en raison des différences qui existent dans les races d'animaux et les conditions de production donne à penser

qu'obliger les tanneurs des pays où l'importation et l'exportation de cuirs et de peaux bruts ne sont soumises à aucune restriction à utiliser une gamme restreinte de matières premières et ceux des pays où il est interdit d'en importer et d'en exporter à employer uniquement des matières premières locales restreint non seulement la gamme des cuirs qui peuvent être fabriqués, mais aussi la valeur ajoutée qu'ils peuvent incorporer.

13. Dans la conjoncture actuelle caractérisée par une pénurie croissante de matières premières, le seul moyen pour les tanneries de demeurer rentables est de fabriquer des cuirs de qualité qui auront donc une grande valeur intrinsèque. Produire en grande quantité des cuirs finis et des articles en cuir à partir de matières premières dont le prix est très inférieur au cours mondial amène à mettre en vente des produits excessivement bon marché, alors que l'on s'efforce de tirer des bénéfices élevés - bien mérités - de produits obtenus à partir d'une denrée rare.

14. Par suite de ce contrôle artificiel du marché, le manque de compétence technique et de connaissance des marchés a contribué à ce que les recettes tirées des cuirs semi-ouvrés et finis ont été moins élevées que prévu. Les cours mondiaux des cuirs et peaux ont augmenté en raison notamment du renforcement de la protection assurée à ces matières premières dans les pays en développement. Il aurait pu être avantageux pour nombre de ces pays de pouvoir les importer ou les exporter librement.

15. L'expansion de la capacité de tannage et la nécessité de l'utiliser aussi pleinement que possible ont empêché jusqu'ici un changement de politique radical. Dans l'intérêt de l'industrie du cuir tout entière, il faudrait donc s'efforcer d'améliorer la qualité du cuir produit par les tanneries des pays en développement afin de pouvoir le proposer sur les marchés mondiaux sans avoir à en subventionner la vente pour qu'il demeure bon marché. Le maintien de la protection des marchés des matières premières ne peut qu'inciter les tanneurs des pays développés à demander à être eux-mêmes protégés contre les effets produits par la vente, à bas prix, de grandes quantités de cuir fini sur leurs propres marchés.



Centres régionaux pour le cuir

16. Une des recommandations adoptées à la première Réunion de consultation tenue à Innsbruck en 1977, en vue de la création d'instituts régionaux de développement et de formation industriels, présente un intérêt particulier à cet égard. Une des principales fonctions de ces centres pourrait être de contrôler en permanence l'abattage des animaux ainsi que l'enlèvement et la conservation des cuirs et des peaux, de donner des conseils au sujet des améliorations à y apporter, d'assurer une formation appropriée en cours d'emploi et, si une réglementation existe pour l'enlèvement, le rognage, la conservation et la commercialisation des peaux, d'en surveiller l'application. Si aucune norme n'a encore été fixée dans ces domaines, le personnel des centres en question pourrait, par les voies appropriées, se mettre en relation avec les pouvoirs publics et l'industrie du cuir en vue de l'établissement de normes internationales cohérentes. -

17. Les centres considérés pourraient également être organisés de façon à pouvoir rassembler, conformément au modèle normalisé recommandé lors de la récente Consultation de la FAO, des informations dans des domaines allant du cheptel, de l'abattage, de la production de cuirs et de peaux à la fabrication et au commerce des produits finis pour l'ensemble des pays de la région intéressée. La diffusion régulière d'informations, par un personnel consciencieux et capable, aiderait à combler les lacunes qui existent actuellement dans le domaine de l'information et rehausserait l'importance des centres qui ne se cantonneraient plus seulement dans les activités de formation industrielle. La création, dans chaque centre, d'un service chargé de diffuser régulièrement des informations sera plus efficace que la réalisation d'enquêtes irrégulières sur les données statistiques provenant du monde entier. Chaque centre pourrait mettre au point son propre système de contrôle des disponibilités en matières premières et du commerce des produits des industries d'aval.

18. Afin de pouvoir jouer le rôle décisif qui leur revient, les centres régionaux devraient disposer d'un personnel suffisamment qualifié pour analyser non seulement les données statistiques concernant la production et le commerce dans l'ensemble du secteur mais aussi des paramètres industriels aussi importants que :

- a) L'utilisation de la capacité installée dans les secteurs du tannage et des articles en cuir;

- b) Les effets bénéfiques ou nuisibles des diverses réglementations fiscales et commerciales nationales sur les industries considérées;
- c) L'expansion ou la régression de ces industries d'après le volume de leur production et le nombre des entreprises qui la compose.

19. En plus de la formation technique qu'ils dispenseraient, les centres pourraient donner des conseils dans les domaines suivants :

- a) Qualité des cuirs semi-ouvrés et finis et des articles en cuir;
- b) Adaptation aux besoins du marché des cuirs finis et des articles en cuir;
- c) Conformité à certains critères de qualité;
- d) Techniques de traitement chimique et mécanique, de façon que les fabricants ne soient pas livrés sans défense aux fournisseurs;
- e) Utilisation des sous-produits, et traitement et élimination des effluents;
- f) Développement de la fabrication locale de produits chimiques;
- g) Evolution du commerce et des marchés intérieurs et extérieurs pour des produits allant de la viande aux articles en cuir;
- h) Mesures à prendre par les pouvoirs publics pour favoriser le développement de l'industrie du cuir dans des domaines tels que l'amélioration des systèmes d'élevage, l'organisation de l'abattage, la réglementation concernant le dépouillement et la forme des cuirs et peaux, la réduction des droits d'entrée pour les produits chimiques et les machines nécessaires et les problèmes et les perspectives du marché du cuir fini et des articles en cuir, de manière à permettre d'adapter les politiques commerciales aux besoins de l'industrie;
- i) Le personnel des centres pourrait, par exemple, conseiller également les organismes compétents des Nations Unies au sujet de questions liées à des projets précis de développement industriel, ce qui simplifierait la préparation de ces projets et éviterait des doubles emplois;
- j) L'exploitation de banques de données régionales par les centres permettrait de ne plus avoir à procéder à des enquêtes périodiques approfondies, ainsi que de mettre à jour continuellement les informations disponibles et d'en élargir la portée;

k) Grâce à ces services d'information perfectionnés, les centres faciliteraient la constitution, dans les meilleurs délais, de petites équipes d'experts qui seraient chargées, à la demande des intéressés, de déterminer la viabilité de projets précis, ce qui permettrait d'en réduire les délais d'exécution qui sont actuellement assez longs.

20. Le Groupe est invité à délibérer et à donner son avis sur les questions évoquées plus haut et sur d'éventuelles solutions de rechange qui permettraient d'accroître et d'améliorer les ressources actuelles en cuirs et peaux bruts ainsi que d'atténuer les problèmes qui se posent dans le domaine des statistiques et de l'information.

Question 2. Perspectives offertes et problèmes posés pour ce qui est de la fabrication d'articles en cuir dans les pays en développement et division internationale actuelle du travail

---

21. Les renseignements nécessaires faisant défaut, il est difficile de déterminer la division internationale du travail dans l'industrie des articles en cuir autres que les chaussures. En 1975, d'après les données statistiques de la FAO, environ 28 % des chaussures en cuir produites dans le monde ont été fabriquées dans les pays en développement et 72 % dans les pays développés. Entre 1961 et 1975, soit en l'espace de 14 ans, la part de ces deux groupes de pays dans la production mondiale de chaussures en cuir a évolué comme suit :

Production mondiale de chaussures en cuir, 1961-1975

(millions de paires)

	<u>1961</u>	<u>1975</u>	<u>Taux moyen de croissance annuelle</u>
Pays en développement	354,1 (17 %)	819,5 (28 %)	6,2
Pays développés	1 757,4 (83 %)	2 127,4 (72 %)	1,4
Total mondial	2 111,5	2 947,0	2

Source : FAO

22. On s'accorde généralement à reconnaître que la part des chaussures en cuir dans la consommation globale de cuirs de bovins est de l'ordre de 60 %. Il est difficile d'évaluer celle des autres articles en cuir, par exemple des articles de voyage et des sacs à main, des vêtements et des accessoires du vêtement, des articles de bourrellerie, des matériaux de capitonnage, des articles de sport, etc., car les informations nécessaires sur la structure globale des industries de ces articles sont rares. Dans la région de l'OCDE, par exemple, la part des chaussures dans la consommation de cuir est de 66,6 % et celle des autres articles en cuir de 33,4 %.

23. Au stade actuel, on juge peu probable que les pays en développement continueront indéfiniment à fournir des matières premières aux pays développés en renonçant à se lancer dans la fabrication d'articles en cuir.

24. Au cours des deux dernières décennies, les pays en développement ont progressé sensiblement dans leur industrialisation. Ils ont développé les industries de transformation dont ils disposaient déjà et/ou en ont créé de nouvelles en vue d'accroître leurs recettes d'exportation ou de satisfaire les besoins des marchés nationaux ou régionaux. Toutefois, malgré ces progrès, les pays en développement demeurent, dans leur ensemble, des exportateurs nets de produits de base non transformés et des importateurs nets d'articles manufacturés. Le secteur des cuirs et peaux et des articles en cuir est un de ceux qui offrent d'excellentes perspectives pour ce qui est de l'expansion des activités de transformation dans les pays en développement. Nombre de ces pays sont riches en matières premières et exportent beaucoup de cuirs et de peaux et de cuirs semi-ouvrés. Au regard de l'objectif de Lima, les progrès accomplis par les pays en développement dans leur ensemble en matière d'industrialisation sont loin d'être suffisants. Un des meilleurs moyens d'atteindre cet objectif est de soumettre les matières premières locales à un traitement toujours plus poussé.

25. En comparant la composition des exportations de cuirs et de peaux, de cuir fini et d'articles en cuir des pays en développement d'Afrique et de ceux d'Amérique, on se rend compte des possibilités de transformation plus poussée qui s'offrent à de nombreux pays en développement dans ce secteur.

26. Il est à noter que si la part des pays en développement d'Afrique dans les exportations de cuirs et peaux de l'ensemble des pays en développement vers les 21 pays développés à économie de marché a atteint 37 % de leur valeur en 1977, elle était inférieure à 7 % dans le cas de cuirs (CTCI 611) et des articles manufacturés en cuir naturel (CTCI 612) et de 2 % au maximum dans celui des articles de voyage, des sacs à main et des articles similaires (CTCI 831), des vêtements et accessoires du vêtement en cuir (CTCI 841.3), et des chaussures en cuir (CTCI 851.02). Ces chiffres pour les pays en développement d'Afrique sont à comparer à la part des pays en développement d'Amérique dans les exportations totales des pays en développement en 1977, qui était de 16 % dans le cas des cuirs et peaux, de 41 % au moins dans celui des cuirs et des articles manufacturés en cuir et de 17 % au minimum dans celui des trois autres catégories de produits.

27. Il existe également des différences frappantes entre les régions en développement pour ce qui est de la composition des exportations de ce secteur suivant le degré d'élaboration des produits exportés. Dans le cas des pays en développement d'Afrique,

les matières premières sont entrées pour 54 % dans les exportations totales de ce secteur vers les 21 pays développés à économie de marché - exportations qui se sont chiffrées à 160 millions de dollars en 1977 - contre 29 % pour les demi-produits (CTCI 611 et 612) et 17 % seulement pour les articles manufacturés (CTCI 831, 841.3 et 851.02). On peut comparer ces chiffres aux données correspondantes pour les pays en développement d'Amérique, dont les exportations vers les 21 pays développés à économie de marché dans ce secteur, évaluées à 775 millions de dollars en 1977, se décomposaient comme suit : matières premières : moins de 5 %, demi-produits : 39 %, et articles manufacturés : 56 %.

28. Il est indubitable qu'avec le temps la composition des exportations des pays en développement d'Afrique dans ce secteur s'est modifiée au profit de produits plus élaborés. En effet, en 1970, les matières premières représentaient 73 % de leurs exportations totales, les demi-produits 22 % et les articles manufacturés 5 % seulement. Les progrès demeurent cependant beaucoup plus lents que dans les pays en développement d'Amérique pour lesquels la part des matières premières dans les exportations totales de ce secteur vers les 21 pays développés à économie de marché, d'une valeur de 158 millions de dollars, était de 39 %, celle des demi-produits de 44 % et celle des articles manufacturés de 16 % seulement (voir tableau ci-après).:

Composition des exportations du secteur des cuirs et peaux et du cuir fini des pays en développement d'Afrique et d'Amérique latine, 1970 et 1977

	Valeur (millions de dollars)	Matières premières (CTCI 211)		Demi-produits (CTCI 611 et 612)		Articles manufacturés (CTCI 831, 841.3 et 851.02)		Total	
		1970	1977	1970	1977	1970	1977	1970	1977
		%		%		%		%	
Pays en développement d'Afrique		47	86	14	40	3	27	64	153
	%	73	54	22	29	5	17	100	100
Pays en développement d'Amérique		62	37	70	303	26	435	158	775
	%	39	5	44	39	16	56	100	100

Source : UNCTAD

29. Si l'on compare la composition des exportations de ce secteur dans les différentes régions ou son évolution dans une région déterminée, on constate que de bonnes perspectives s'offrent à l'expansion des activités de traitement dans ce secteur. Une étude détaillée par pays sur l'évolution du secteur considéré en Argentine, au Brésil et en Uruguay sera très utile à de nombreux pays en développement pour l'extension de la transformation des cuirs et des peaux et du cuir fini.

Commerce des cuirs et peaux, du cuir fini et des articles  
en cuir des pays les moins avancés

30. En 1977, les 21 pays développés à économie de marché ont importé des pays les moins avancés pour 54 millions de cuirs et de peaux, soit 23 % de ceux qu'ils ont importés de l'ensemble des pays en développement. Dans le cas du cuir fini, le chiffre correspondant est de 6,2 %. De la même manière 2 % des articles manufacturés en cuir, 0,5 % des articles de voyage et des sacs à main, 0,7 % des vêtements et des accessoires du vêtement en cuir et 0,2 % des chaussures en cuir importés de l'ensemble des pays en développement par les 21 pays développés à économie de marché en 1977 provenaient des pays les moins avancés. Au tableau 1 est indiquée la valeur des importations des 21 pays développés à économie de marché en provenance des 25 pays les moins avancés ainsi que la valeur totale de leurs importations de trois régions en développement pour les six groupes de produits considérés.

31. Le degré d'élaboration des produits du secteur considéré dans les pays les moins avancés aurait été encore plus faible s'il n'avait pas été tenu compte du Bangladesh et d'Haïti. La valeur des exportations de cuir du Bangladesh a atteint 20 millions de dollars sur un total de 37 millions pour l'ensemble des pays de ce groupe. La part d'Haïti dans les exportations totales d'articles manufacturés en cuir, d'articles de voyage et de sacs à main, de vêtements et d'accessoires du vêtement en cuir ainsi que de chaussures en cuir de l'ensemble des pays les moins avancés vers les 21 pays développés à économie de marché - exportations qui se sont chiffrées à 8,3 millions de dollars - a été de 80 % pour ces quatre catégories de produits.

32. La nécessité de développer les activités de traitement dans le secteur considéré n'est nulle part aussi pressante que dans les pays les moins avancés, étant donné que les cuirs et les peaux constituent la principale ressource de beaucoup d'entre eux et que leurs autres activités manufacturières sont encore très limitées.

Tableau 1

Cuir et peaux, cuir fini et articles et chaussures en cuir importés des pays les moins avancés<sup>a/</sup> et de trois régions en développement par les 21 pays développés à économie de marché en 1977 (en millions de dollars E.U.)

Pays et régions exportateurs	Produits					
	Cuir et peaux (CTCI 211)	Cuir (CTCI 611)	Articles manufacturés en cuir (CTCI 612)	Articles de voyage, sacs à main et articles similaires (CTCI 831)	Vêtements et accessoires du vêtement en cuir (CTCI 841.3)	Chaussures en cuir (CTCI 851.02)
Afghanistan	3	1,6	0,0	1,0	0,2	0,2
Bangladesh	1,1	28	0,0	0,3	0,0	0,2
Bénin	-	-	-	-	-	-
Bhoutan	-	-	-	-	-	-
Burundi	0,7	0,0	-	0,0	0,0	-
Empire centrafricain	0,5	-	-	-	-	-
Ethiopie	18	1,4	0,0	-	-	0,0
Cambie	0,0	-	-	0,0	-	-
Guinée	0,0	-	-	0,0	-	-
Haiti	0,8	-	-	-	-	-
Haute-Volta	2,3	0,1	2,1	0,8	4	1,4
Malawi	-	0,4	-	0,0	-	0,0
Maldives	-	0	0,0	0	-	-
Mali	0,5	0,0	-	0,0	-	0,0
Népal	-	1,9	-	0,0	-	0,0
Niger	0,5	1,3	0,0	0,0	0	0,0
Ouganda	1,0	0	-	-	0,0	-
République démocratique populaire lao	-	-	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	-	-	-	0,0
Rwanda	3	1,6	0,0	0,0	0	0
Samoa	2,2	0,0	0	-	0	-
Somalie	0,0	-	-	0,0	0,0	-
Soudan	1,9	0,0	0,0	-	-	0,0
Tchad	12	0,3	-	0,0	-	0,0
Yémen	1,4	-	-	0,0	-	0,0
Yémen	2,6	-	-	0,0	-	0,1
Total pour les pays les moins avancés <sup>a/</sup>	54	37	2,1	2,1	4	2,0
Pays en développement d'Afrique	86	40	7	9	5	13
Pays en développement d'Amérique	37	261	42	74	109	252
Pays en développement d'Asie	110	275	43	352	401	488
Total pour l'ensemble des pays en développement	235	596	103	441	543	836
Part des pays les moins avancés dans les exportations de l'ensemble des pays en développement (%)	23,0	6,2	2,0	0,5	0,7	0,2

Source : Tableaux établis spécialement par le Secrétariat de la CNUCED.

<sup>a/</sup> Non compris le Botswana, le Lesotho et le Yémen démocratique pour lesquels on ne dispose pas de données.



33. Quoiqu'il en soit, les principales questions liées aux industries d'aval et à la division internationale actuelle du travail qui ont été retenues en vue d'un examen détaillé sont les suivantes :

- a) Les participants à la première Réunion de consultation ont noté qu'il existait des capacités excédentaires dans l'industrie du cuir. Il importe donc, estime-t-on, de se renseigner comme il convient sur le mode actuel d'utilisation des capacités dans les industries d'aval des principaux pays développés et pays en développement. Il importe également de déterminer, dans la mesure du possible, les types d'installations qu'il est envisagé ou qu'il a été décidé de créer à court et à moyen terme et de les analyser en fonction de l'offre mondiale de matières premières. De fait, n'est-on pas en train d'accroître la capacité de l'industrie mondiale du cuir à un rythme plus rapide que l'offre de matières premières ne le permettrait ?
- b) Quel est actuellement le taux d'utilisation des matières premières dans les pays en développement par rapport à la production totale et à la valeur ajoutée à la source, par catégorie de produits ? Il est suggéré au Groupe d'envisager d'élaborer une typologie en se fondant sur les catégories de produits pour lesquels les pays en développement pourraient bénéficier ou bénéficient déjà d'avantages comparatifs pour ce qui est des coûts de transformation, par pays et/ou région et par type d'environnement économique.
- c) Quels sont, le cas échéant, les problèmes qui se posent aux pays en développement dans les domaines du transfert des techniques et de l'adaptation des produits finis, et notamment dans celui de la recherche-développement ? A cet égard, on estime généralement que malgré les transferts de technologie, les pays en développement ne peuvent pas espérer fabriquer des produits finis capables de concurrencer ceux qui sont fabriqués dans les pays développés. Est-ce vrai ? Et, dans l'affirmative, pourquoi ?
- d) Quels sont les principaux obstacles au redéploiement d'industries du cuir et des articles en cuir des pays développés vers les pays en développement compte tenu de la division internationale actuelle du travail ?

34. Il est demandé au Groupe d'examiner les questions évoquées plus haut et de recommander le type de stratégie à appliquer pour intensifier la coopération internationale à cet égard entre :

- a) Les pays développés et les pays en développement, et
- b) Les pays en développement eux-mêmes,

en vue d'accroître la part de ces derniers dans les activités manufacturières d'aval.

Question 3. Perspectives de libéralisation du commerce international des cuirs et peaux bruts, du cuir fini et des articles en cuir, et questions liées aux obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce

35. Pour développer le secteur du cuir et des articles en cuir dans les pays en développement, il faut adopter une approche globale de la production et du commerce des cuirs et des articles en cuir et notamment prendre des mesures spéciales en leur faveur.

36. Grâce à la valorisation et à la transformation des cuirs et peaux, les pays en développement se doteront de capacités de production de cuir et d'articles en cuir toujours plus diversifiées, mais, comme ils disposent déjà de telles capacités, un problème fondamental d'ajustement et d'adaptation se posera inéluctablement à long terme dans ce secteur.

37. La coopération internationale entre pays développés et pays en développement en vue de la promotion de l'industrie du cuir et des articles en cuir revêt de plus en plus d'importance par suite de la persistance, dans cette industrie, d'un rythme de croissance ralenti et du chômage dans de nombreux pays en développement depuis quelques années. L'application de mesures destinées à instaurer une telle coopération pourrait aider à résoudre ces problèmes et contribuer ainsi à améliorer et à dynamiser le commerce et la production de cuir dans le monde.

Montée du protectionnisme

38. A l'heure actuelle, le commerce international des chaussures en cuir, par exemple, est affecté par toute une série de dispositions, telles que les systèmes de "rationalisation" des échanges, les nouveaux contingents d'importation et les auto-limitations "volontaires" à l'exportation, qui sont destinées à protéger les industries nationales des pays développés à économie de marché. Lors des négociations commerciales multilatérales menées au sein du GATT, il a été préconisé de contrôler les parts des marchés à l'échelon régional ou mondial et d'étendre le bénéfice des mesures de protection aux producteurs de cuir. Ces divers types de mesures nuisent tous aux exportations des pays en développement : leurs ventes dans les pays industrialisés sont limitées, directement, par des restrictions quantitatives et des accords de partage des marchés et, indirectement, par les subventions accordées aux industries en difficulté.

39. En freinant le développement du commerce du cuir et des articles en cuir, les politiques protectionnistes perturberont le renforcement de la division du travail qui a constitué un des principaux moteurs de la croissance des pays industrialisés au cours des 25 dernières années : en retardant les aménagements de structures dans l'industrie du cuir, le protectionnisme retarde le reclassement de la main-d'oeuvre des industries traditionnelles, où la productivité du travail est faible - tel est le cas, par exemple, de l'industrie de la chaussure - dans les industries où elle est plus élevée. Dans les pays industrialisés, les coûts salariaux augmenteront donc davantage qu'ils ne l'auraient fait si une mobilité accrue de la main-d'oeuvre avait été possible, de sorte que la croissance économique de ces pays se ralentira.

40. Les importations provenant de pays où les coûts de production sont faibles peuvent exercer une influence particulièrement bénéfique sur les prix en réduisant les pressions inflationnistes et en facilitant l'aménagement de la demande.

#### Pratiques commerciales

41. Nulle part ailleurs qu'en Scandinavie, où les coopératives agricoles se chargent également de l'abattage des bêtes et de la commercialisation des sous-produits, les producteurs primaires, à savoir les éleveurs, n'obtiennent, semble-t-il, un prix plus élevé pour leurs bêtes s'ils ont veillé à ce que leur peau ne s'abîme pas. Si dans certains pays les cuirs et peaux enlevés convenablement procurent des revenus supérieurs, il n'en va pas de même ailleurs et, d'une façon générale, la différence de prix pour une peau bien enlevée est, lorsqu'il y en a une, beaucoup trop faible.

42. Les circuits commerciaux pour les cuirs et peaux devraient être simplifiés dans de nombreux pays en développement. Le prix offert aux producteurs, qui est relativement faible quand on le compare à la valeur du cuir ou de la peau en stock chez le tanneur, tient à la longueur de la chaîne d'intermédiaires et au nombre de marges bénéficiaires qu'elle comporte. Il faudrait étudier ce problème de manière approfondie et ne prendre des mesures qu'après mûre réflexion, car toute amélioration obligera à rompre avec des pratiques commerciales et des usages sociaux séculaires, notamment dans certaines régions d'Afrique ou d'Asie.

Orientation nouvelle du commerce

43. La fabrication du cuir n'exigeant pas beaucoup de main-d'oeuvre, on s'oriente de plus en plus, dans les pays développés, vers la fabrication de produits semi-ouvrés pour l'exportation. Les pays approvisionnant le marché mondial en matières premières étant de moins en moins nombreux, les sources d'approvisionnement sont de plus en plus limitées, ce qui accroît la rentabilité de la production et de l'exportation de cuirs et de peaux semi-ouvrés. Pour le producteur primaire, cela présente l'avantage de lui permettre de bénéficier de la valeur ajoutée correspondant au degré d'élaboration des produits. Pour l'acheteur, cela atténue le problème que lui pose ou que pourrait lui poser l'élimination de déchets toxiques, mais limite en même temps les possibilités d'utilisation des matières premières. Cette évolution a été amorcée il y a fort longtemps par les pays en développement eux-mêmes, notamment par ceux qui produisaient des tanins.

44. Le développement du commerce des matières premières non putrescibles sous une forme se prêtant à l'application de critères de classement qualitatif et quantitatif plus exacts donne à penser que des améliorations importantes pourraient être apportées dans le domaine de la commercialisation :

- a) Pour les transactions commerciales et les statistiques, il faudrait se fonder davantage sur la surface des cuirs plutôt que sur leur poids ou sur le nombre de pièces;
- b) Comme dans le cas d'autres produits de base, des stocks régulateurs de cuir en bleu ou en croûte pourraient être constitués en vue de réduire les fluctuations des prix. Dans le cas de l'industrie du cuir, il faudrait évaluer tous les aspects de la question, car il s'agirait de quelque chose d'entièrement nouveau pour elle si l'on excepte les contrôles officiels auxquels ont été soumis les cuirs et peaux lors de certaines crises.

45. Le commerce d'une matière première dont la durée de conservation est limitée est soumis à une contrainte qui tient à ce que les cuirs et peaux salés ne peuvent être stockés que pendant un certain temps dans l'attente d'une hausse des prix. Dans une conjoncture commerciale caractérisée par l'élargissement de la demande et malgré le développement de la fabrication de produits semi-ouvrés en vue de leur commercialisation, les occasions de stocker des matières premières pour bénéficier d'un tel avantage ne manqueront pas de se présenter.

46. Des stocks régulateurs organisés convenablement sont préférables aux réserves constituées par les sociétés commerciales. Le développement du commerce des produits semi-ouvrés favoriserait également l'amélioration tant désirée des données statistiques. La surface serait de plus en plus utilisée comme caractéristique commune, ce qui éviterait, dans une certaine mesure, d'avoir à employer des coefficients de conversion. Davantage de renseignements sur le classement des produits en fonction de leur qualité ou de leur surface pourraient être fournies aux réseaux d'information.

47. La fourniture régulière d'informations toujours plus nombreuses sur l'offre apaiserait les inquiétudes auxquelles elle elle peut donner lieu et qui sont souvent à l'origine de hausses de prix aussi soudaines qu'injustifiées.

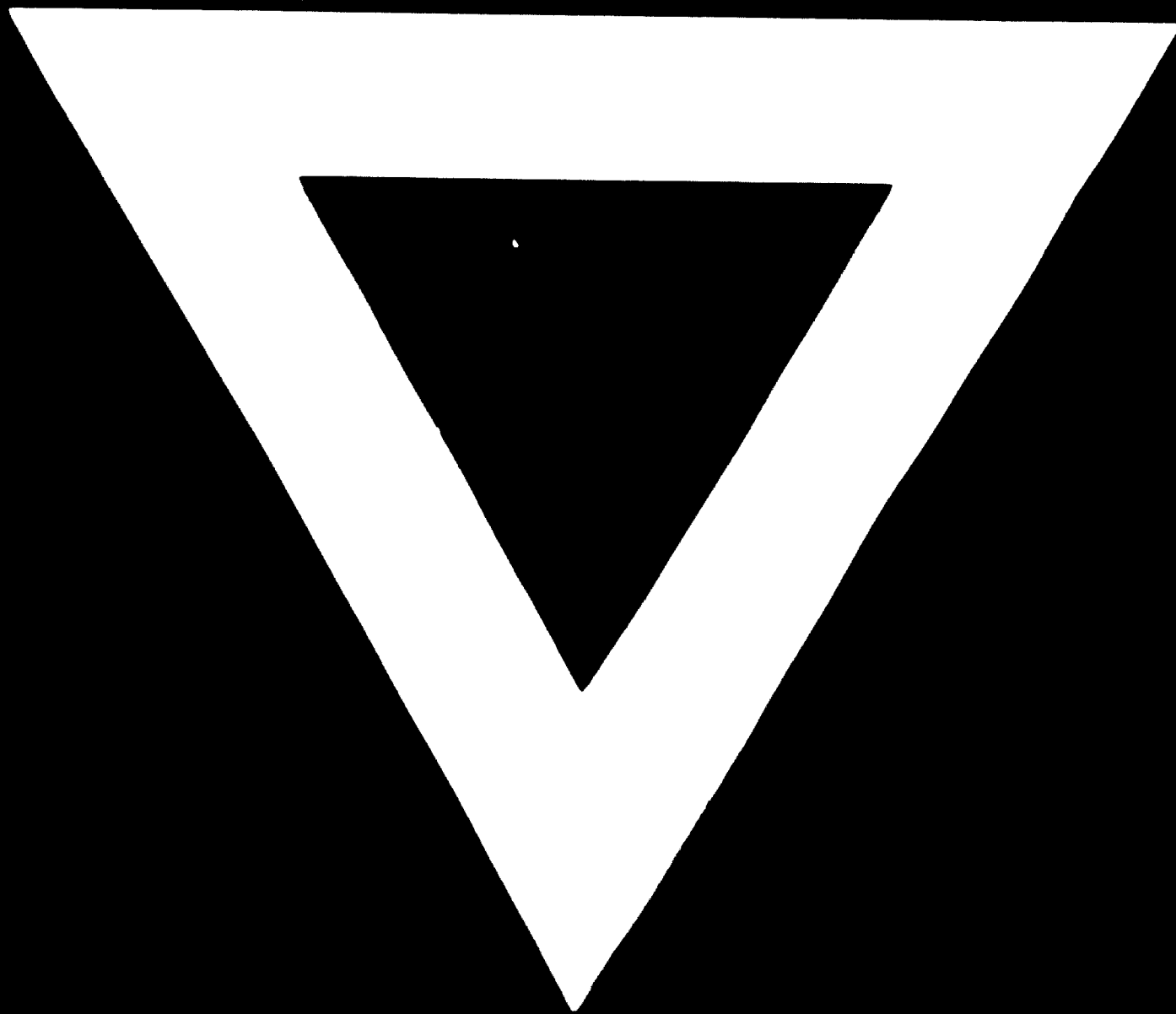
48. Enfin, pour pouvoir disposer des bases nécessaires à une éventuelle adaptation de la Classification type pour le commerce international (CTCI) et de sa nomenclature, on estime qu'il serait nécessaire de commencer à s'interroger sur la compatibilité des classifications commerciales internationales et des nomenclatures en usage actuellement, compte tenu des modifications intervenues dans la composition et dans les caractéristiques des échanges depuis leur élaboration.

-----



We regret that some of the pages of this report have  
been lost. The report may not be as complete as it  
should be. However, we thought the best possible  
copy was used for preparing this master copy.

**C-108**



**80.02.25**